

PAR COURRIEL

Montréal, le 1^{er} octobre 2018

Objet : Demande d'accès aux documents

**V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-353**

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 28 septembre dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec un relevé de tout dossier de tout recours, toujours actif ou en suspens, déposé à son greffe, impliquant Le 1000 de la Gauchetière I inc. et Le 1000 de la Gauchetière II inc.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : SAI-M-144512-0803 (F).

Vous trouverez donc en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif